

2001

Éléments financiers





SOMMAIRE

Administrateurs - Commissaires aux comptes	2
Rapport de Gestion	3
Rapport sur les options de souscription ou d'achat d'actions	8
Résultat et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices	9
Inventaire des valeurs mobilières détenues par le Groupe	9
Comptes consolidés	
Bilan	11
Compte de résultat	12
Annexe	13
Tableau de flux de trésorerie	26
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	27
Comptes sociaux	
Bilan	30
Compte de résultat	32
Annexe	34
Rapport Général des Commissaires aux comptes	41
Rapport Spécial des Commissaires aux comptes	42
Résolutions	46



LES ADMINISTRATEURS AU 28 MAI 2002

Monsieur Jean-Yves BACQUES, *Président du Conseil d'Administration*

Madame Valérie BACQUES

Madame Michèle BOUVIER, *Directeur Général*

Monsieur Franck FALEZAN

Monsieur Jean-Pierre MILLET

Monsieur François ROUSSEL

Monsieur Jonathan ZAFRANI



LES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 28 MAI 2002

Titulaires

DURAND ET ASSOCIÉS S.A.

BARBIER FRINAULT ET ASSOCIÉS

Suppléants

Monsieur Roland WEYANT - ERNST & YOUNG

Monsieur Philippe MONGIN

à l'Assemblée Générale Mixte

du 28 mai 2002

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte pour vous informer de l'activité et des résultats de notre Groupe, vous demander d'approuver nos comptes sociaux au 31 décembre 2001, vous proposer l'affectation des résultats, vous donner des indications sur nos perspectives et vous proposer une mise en harmonie de nos statuts conformément aux nouvelles dispositions de la loi NRE.

1 Les événements 2001

■ La conjoncture

Après un début d'année marqué par une grande stabilité, le ralentissement économique général déjà sensible au second trimestre s'est accéléré depuis le mois de septembre 2001.

Ainsi, l'industrie française des papiers-cartons d'emballage a enregistré une baisse de son activité de 5 % en ce qui concerne la production de papiers pour ondulé et de 1,6 % en ce qui concerne la production d'emballages en carton ondulé.

■ OTOR

Dans ce contexte plus difficile, OTOR a réalisé ses objectifs de rentabilité, désendettement et croissance sélective.

Le chiffre d'affaires qui s'élève à 412 000 000 euros est demeuré stable, malgré des arrêts conjoncturels et une érosion des prix en papeterie au cours du second semestre.

Les agrégats opérationnels du Groupe ont sensiblement progressé grâce à l'amélioration des conditions d'exploitation. Ainsi le résultat d'exploitation est en augmentation de 74,5 %.

Le résultat net est positif de 4 200 000 euros.

Le fonds de roulement a plus que doublé par rapport à 2000. Il s'élève à 27 900 000 euros au 31 décembre 2001.

Le désendettement est entré dans une phase active avec une réduction de 28 000 000 euros.

Le Groupe a poursuivi la rationalisation de son outil industriel avec la fermeture de la papeterie Riquet dont les coûts ont été intégralement provisionnés sur l'exercice.

La cogénération installée à la Papeterie de Rouen a démarré son activité de façon satisfaisante dès le début 2001.

2 L'activité du Groupe Les comptes consolidés

2.1. Comptes consolidés

■ Périmètre

Le périmètre de consolidation se compose de 22 sociétés :

outre OTOR société mère,

- 20 sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif, sont consolidées par intégration globale.
- 1 société dans laquelle le Groupe exerce une influence notable, est consolidée par mise en équivalence.

■ Compte de résultat

Les principaux chiffres du compte de résultat sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	2001	2000
Chiffre d'affaires	412,5	412,3
Total des produits d'exploitation	427,6	432,5
Résultat opérationnel*	51,1	39,8
Résultat d'exploitation	24,1	13,8
Résultat financier	(11,4)	(12,4)
Résultat courant	12,7	1,5
Résultat exceptionnel	(6,8)	(5,8)
Résultat net	4,2	(4,2)
Résultat net (part du Groupe)	3,8	(4,5)

* Le résultat opérationnel pour 2001 est calculé après prise en compte de la participation qui s'est élevée à 2 183 K€ contre 1 892 K€ en 2000.

Il a été porté en résultat exceptionnel, conformément aux dispositions du Plan Comptable Général :

- 2,8 millions d'euros de coûts relatifs à l'arrêt d'activité d'OTOR RIQUET.
- 2,3 millions d'euros d'amortissements de charges à répartir.
- 0,6 million d'euros de provisions liées au dépôt de bilan MOULINEX.

Avec un chiffre d'affaires stable, le Groupe a amélioré sa rentabilité de façon sensible.

■ Bilan

Le total du bilan s'élève à 452,4 millions d'euros.

Les principaux chiffres reflétant la structure financière du Groupe sont les suivants :

BILAN CONSOLIDÉ

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.01	31.12.00
Fonds propres	151 690	147 367
Capitaux permanents	300 069	296 709
- Actif immobilisé	272 134	283 961
= Fonds de roulement	27 935	12 748
Dettes moyen terme	114 016	117 240
+ Dettes court terme	40 492	64 120
+ Effets esc. non échus	8 081	9 610
- Disponibilités	7 670	8 101
= Endettement net	154 919	182 869

L'actif immobilisé est en diminution de 12 millions d'euros environ par rapport à 2000 et de 23 millions d'euros par rapport à 1999 en raison de la politique d'investissements contenus du Groupe.

Les capitaux permanents ont légèrement augmenté.

Le désendettement a atteint 28 millions d'euros ; le ratio dettes totales/fonds propres est de 1,02 contre 1,24 à fin 2000.

Le fonds de roulement a crû de façon sensible.

2.2. Activité par secteur

L'ensemble des activités du Groupe représente un chiffre d'affaires cumulé d'environ 569 millions d'euros, réparti de la manière suivante.

■ Carton ondulé (cartonneries et cartonnages)

Chiffre d'affaires d'environ 314 millions d'euros. Le résultat de l'ensemble carton ondulé est déficitaire. Néanmoins les cartonneries ont retrouvé une marche satisfaisante grâce à la répercussion des hausses de matières.

■ Papier

Chiffre d'affaires d'environ 231 millions d'euros. Le résultat est bénéficiaire bien que les papeteries aient souffert d'une activité économique plus faible au second semestre et d'une certaine érosion de leur prix de vente.

■ Mécanisation

Chiffre d'affaires : 5 millions d'euros. Le résultat est déficitaire. Il convient de souligner que cette activité est stratégique pour le Groupe dans la mesure où ce secteur est un des centres de développement des nouveaux produits du Groupe et qu'un volume important de vente d'emballages est lié à la mécanisation.

■ Récupération

Chiffre d'affaires : 19 millions d'euros. Le résultat est bénéficiaire.

2.3. Effectifs Salariés

L'effectif moyen de l'année 2001 a été de 3 037 salariés (intérimaires compris, comptabilisés en équivalent temps plein).

2.4. Investissements

Les investissements industriels corporels et incorporels se sont élevés à 12,4 millions d'euros.

Les investissements corporels ont été essentiellement orientés vers la productivité.

2.5. Qualité, certification ISO 9000

■ Cartonneries

Toutes les cartonneries sont certifiées ISO 9001, à l'exception de la Cartonnerie de Rouen créée plus récemment qui devrait obtenir la certification au cours de cet exercice.

NORMANDIE ONDULÉ est certifiée ISO 9002 et a pour objectif d'obtenir en fin d'exercice la certification 9001.

■ Papeteries

PAPETERIE DU DOUBS, PAPETERIE DE NANTES, PAPETERIE ST-MICHEL et la PAPETERIE D'OTOR PICARDIE sont certifiées ISO 9002.

2.6. Environnement

Le Groupe a toujours eu une politique de pointe en matière environnementale, grâce notamment à l'utilisation quasi exclusive de papiers recyclés pour la fabrication de ses emballages, et à sa politique constante d'allègement des papiers et des emballages.

Le Groupe poursuit ses efforts pour supprimer toute nuisance environnementale.

■ Cartonneries

Toutes les cartonneries ont entamé la démarche d'obtention de la norme environnementale ISO 14 000.

OTOR DAUPHINÉ et OTOR NORMANDIE sont déjà certifiées ISO 14 000.

OTOR PICARDIE et OTOR VELIN devraient obtenir la certification ISO 14 000 en fin d'exercice.

■ Papeteries

4 unités sont en conformité avec les impositions de leurs arrêtés préfectoraux respectifs : PAPETERIE DE NANTES, PAPETERIE DU DOUBS, PAPETERIE D'OTOR PICARDIE ET PAPETERIE D'ITEUIL.

Papeterie de Rouen et Papeterie Saint-Michel ont entrepris la réalisation de stations d'épuration (travaux commencés à Rouen, dépôt du dossier imminent à Saint-Michel).

Pour la partie thermique, les efforts portent actuellement sur la sécherie de la machine 3 de Papeterie de Rouen et sur la régulation des chauffages des circuits.

Une modification des systèmes d'extraction des condensats est à l'étude.

Enfin, dans toutes les unités du Groupe, l'effort permanent de réduction des consommations d'énergie se poursuit. Une cogénération a été installée à Papeterie de Rouen depuis début 2001.

3 L'activité de la société Présentation des comptes sociaux

3.1. Activité, résultat

OTOR assure les activités d'assistance et de gestion de trésorerie de l'ensemble du Groupe.

À ce titre son chiffre d'affaires 2001 s'est élevé à 12,0 millions d'euros et son résultat net à 2,1 millions d'euros, après un résultat exceptionnel négatif de 7,7 millions d'euros et un profit d'impôt de 3,3 millions d'euros.

Le résultat exceptionnel négatif provient essentiellement d'une provision sur RIQUET pour 9,1 millions d'euros et d'une reprise de provision sur OTOR BENELUX de 1,4 million d'euros.

Le profit d'impôt correspond en quasi-totalité à l'écart

entre l'impôt calculé par OTOR et ses filiales selon le régime de droit commun et l'impôt dû par OTOR résultant de l'application du régime fiscal du Groupe.

3.2. Prise de participation

Prises de participation directe intervenues au cours de l'exercice :

- Souscription à la quasi totalité du capital du GIE OTOR INVESTISSEMENTS destiné à porter les bons de souscription d'actions non encore proposés à l'encadrement. Cette souscription s'est élevée à 199 981 euros ;
- Souscription d'un montant de 64 548 euros lors de la création de la société OTOR UK, société de droit anglais au capital de £ 50 000 dont le siège social est à Birmingham et qui est destiné à commercialiser les produits OTOR en Grande-Bretagne.

4 L'actionariat de la société

Conformément à l'article 156-3 nouveau de la Loi du 24 juillet 1966, nous vous indiquons que les personnes physiques et morales détenant plus du 20%, du 10%, du 5%, du tiers, de la moitié ou des 2/3 du capital de la Société sont les suivantes :

Situation au 31/12/2000	% détenu dans le capital	% détenu en droit de vote
OTOR FINANCE	80,14	80,15

Un différend entre actionnaires, portant sur le contrôle d'OTOR FINANCE (et par suite de OTOR) ainsi que sur la composition des organes de Direction s'est fait jour en septembre 2001. Ce différend s'est concrétisé par une contestation sur la possibilité pour les fonds CARLYLE de convertir par anticipation leurs obligations convertibles OTOR FINANCE, possibilité que les autres actionnaires d'OTOR FINANCE considèrent infondée. Dans ce contexte, les fonds CARLYLE ont demandé de faire jouer la clause d'arbitrage, et les actionnaires fondateurs du groupe OTOR ont assigné les fonds CARLYLE devant les tribunaux de Paris pour voir reconnaître la nullité du pacte d'actionnaires signé entre eux et les fonds CARLYLE et des opérations consécutives dans OTOR FINANCE.

En revanche, cette action ne vise pas la régularité de l'opération d'augmentation de capital intervenue dans OTOR en juin 2000.

À la connaissance de la société, aucun autre actionnaire ne détient plus de 5 % du capital social.

Conformément à la loi du 25 juillet 1994, nous vous informons que les salariés ne détiennent aucune action de la société au titre d'un plan d'épargne entreprise, d'un fond commun d'entreprise ou au titre de la période d'indisponibilité prévue aux articles L225-194 et L225-197 du nouveau code de commerce et à l'article 442-7 du code du travail.

La description des bons de souscription d'actions attribués lors de l'exercice 2001 à l'encadrement fait l'objet d'un rapport spécial.

Actions détenues par la société

Au cours de l'année 2001, il n'y a eu aucun mouvement sur les actions détenues par la société.

Nombre d'actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice : 22 974 actions
 Valeur nominale : 1 euro
 Fraction du capital : 0,1 %

5 Les évolutions récentes et perspectives

Les perspectives conjoncturelles sont incertaines tant au niveau prix que volume. Il est cependant possible qu'au 2^e semestre prenne place une augmentation des coûts des matières et de l'énergie avec son cortège d'effets de ciseaux à la hausse.

Les objectifs du Groupe pour 2002 sont de :

- Limiter notre sensibilité à la conjoncture grâce à des choix sectoriels et techniques ;
- Consolider nos positions commerciales grâce à la poursuite de l'internationalisation et au développement des nouveaux produits (OTORFLASH, Palette Carton, Caisse Outre, Papier Multilight...) ;
- Poursuivre notre politique de développement durable ;
- Maintenir des conditions d'exploitation et de résultat permettant de poursuivre le désendettement.

6 Le réseau de licenciés

Les emballages issus de la technologie OTOR sont commercialisés par un réseau de licenciés couvrant les principaux pays d'Europe, le continent américain, l'Australie et le Japon.

Ce réseau de licenciés a été complété début 2002 par un accord de licence conclu avec la société GENTING SANYEN (Malaisie). Cet accord couvre la Malaisie, Singapour, la Thaïlande, le Vietnam et la Chine.

7 Les activités de recherche et développement

Les principaux axes de recherche et développement ont été :

La poursuite des études sur la qualité des papiers

- Nouvel allègement des papiers.
- Lancement du papier "Multilight" caractérisé par une diminution des additifs chimiques et une meilleure formation de la feuille.

Le développement de produits

- Emballages de vente par correspondance.
- Développement d'emballages de la famille des "OTORFLASH".
- Caisse outre pour boissons.

La mécanisation

- Mécanisation du remplissage latéral des emballages de type "barquettes".

Au titre de ses diverses activités de recherche, OTOR a déposé en 2001 :

- 5 nouvelles demandes de brevets en FRANCE
- 1 extension de brevet à l'ÉTRANGER

8 Les mandataires sociaux

Conformément à la loi, nous vous informons que les mandats et fonctions exercés par vos mandataires sociaux en 2001 ont été les suivants :

Monsieur Jean-Yves BACQUES

- Président d'OTOR, OTOR FINANCE, OTOR PARTICIPATIONS, EMBALLAGE 48 et OTOR SYSTEMS
- Président du Conseil de Surveillance d'OTOR SILESIA
- Administrateur d'OTOR BRETAGNE, OTOR GODARD, ÉTUIS COGNAC, OTOR NORMANDIE, OTOR PICARDIE, OTOR VELIN, OTOR RIQUET, OTOR BENELUX et OTOR PAPETERIE DE ROUEN
- Représentant permanent d'OTOR PARTICIPATIONS aux Conseils d'Administration de : OTOR SERVICES, OTOR DAUPHINÉ et NORMANDIE ONDULÉ
- Représentant permanent d'EMBALLAGE 48 au Conseil d'Administration de : DELAIRE RECYCLAGE

Madame Michèle BOUVIER

- Directeur Général d'OTOR
- Président d'OTOR SERVICES
- Vice-Président et membre du Conseil de Surveillance d'OTOR SILESIA
- Administrateur d'OTOR FINANCE, OTOR BRETAGNE, OTOR DAUPHINÉ, OTOR GODARD, OTOR NORMANDIE, OTOR PICARDIE, OTOR RIQUET, OTOR BENELUX et OTOR PAPETERIE DE ROUEN

- Représentant permanent d'OTOR PARTICIPATIONS aux Conseils d'Administration de : ÉTUIS COGNAC, OTOR VELIN et OTOR SYSTEMS
- Représentant permanent d'OTOR NORMANDIE au Conseil d'Administration de : NORMANDIE ONDULÉ
- Représentant permanent de DELAIRE RECYCLAGE au Conseil d'Administration de : PINEL RECYCLAGE

Madame Valérie BACQUES

- Directeur Administratif et Financier de SICAVONLINE
- Administrateur d'OTOR, OTOR FINANCE et OTOR SERVICES

Monsieur François ROUSSEL

- Administrateur d'OTOR, de CFCR (Compagnie Française Commerce Représentation) et de MCE (Metallgesellschaft France)

Monsieur Jean-Pierre MILLET

- Gérant de CECP Investment Advisors France et de la Société Civile Duck
- Président du Conseil d'Administration de Financière Genoyer
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de Genoyer SA
- Administrateur d'OTOR, OTOR FINANCE, TECNO-FORGE, Société du FIGARO et PUBLIPRINT
- Membre du Conseil de Surveillance de Société de Gestion du FIGARO et FIGARO HOLDING

Monsieur Franck FALEZAN

- Administrateur d'OTOR, OTOR FINANCE, OTOR SERVICES, OTOR PAPETERIE DE ROUEN, Société du FIGARO et PUBLIPRINT
- Représentant permanent d'OTOR FINANCE aux Conseils d'Administration de : DELAIRE RECYCLAGE, OTOR RIQUET, OTOR BRETAGNE, OTOR DAUPHINÉ, OTOR GODARD, OTOR NORMANDIE, NORMANDIE ONDULÉ, OTOR PICARDIE, OTOR BENELUX, OTOR VELIN, OTOR SYSTEMS et ÉTUIS COGNAC
- Membre du Conseil de Surveillance du FIGARO HOLDING et d'OTOR SILESIA

Monsieur Jonathan ZAFRANI

- Administrateur d'OTOR, OTOR FINANCE, OTOR SERVICES et OTOR PAPETERIE DE ROUEN
- Représentant permanent d'OTOR aux Conseils d'Administration de : DELAIRE RECYCLAGE, OTOR RIQUET, OTOR BRETAGNE, OTOR DAUPHINÉ, OTOR GODARD, OTOR NORMANDIE, NORMANDIE ONDULÉ, OTOR PICARDIE, OTOR BENELUX, OTOR VELIN, OTOR SYSTEMS et ÉTUIS COGNAC
- Membre du Conseil de Surveillance d'OTOR SILESIA

Les rémunérations et avantages perçus au sein de la société ou des sociétés contrôlées ont été les suivantes :

- Madame Michèle BOUVIER, rémunération (net fiscal) de 65 883,92 euros au titre de son mandat social ;
- Monsieur François ROUSSEL, somme de 3 050 euros au titre de jetons de présence.

9 Les propositions de modifications statutaires

Nous vous proposons de modifier nos statuts afin de les mettre en conformité avec la loi NRE du 15 mai 2001, et notamment les articles "Administration", "Délibération du Conseil d'Administration", "Présidents et Directeurs Généraux".

10 Les résolutions

Nous vous proposons :

À TITRE ORDINAIRE

1. D'approuver les comptes sociaux et les comptes consolidés tels qu'ils sont présentés.
2. D'affecter le résultat au compte de report à nouveau et de constater qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois dernières années.
3. De donner quitus à vos administrateurs.
4. De renouveler les mandats de vos administrateurs actuels pour une durée d'une année qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2002, à savoir :
 - Monsieur Jean-Yves BACQUES
 - Madame Valérie BACQUES
 - Madame Michèle BOUVIER
 - Monsieur Franck FALEZAN
 - Monsieur Jean-Pierre MILLET
 - Monsieur François ROUSSEL
 - Monsieur Jonathan ZAFRANI
5. D'approuver les conventions mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.
6. De fixer le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2001 à la somme de 3 050 euros.

À TITRE EXTRAORDINAIRE

7. De procéder à la modification des statuts afin de les mettre en conformité avec la loi NRE du 15 mai 2001.

Tel est Mesdames, Messieurs, le sens des résolutions que nous soumettons à votre approbation.

Le Conseil d'Administration

sur les options de souscription ou d'achat d'actions émises au cours de l'exercice 2001

Il a été proposé en 2001, 2 463 000 Bons de Souscription d'Actions OTOR pour un montant de 369 450€ avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de l'ensemble des cadres du Groupe et du G.I.E. OTOR INVESTISSEMENT.

1 Principales conditions

Prix d'émission : 0,15 € par Bon, chaque Bon permettant de souscrire une action nouvelle au prix de 3 € par action si les modalités d'exercice de ces bons sont remplies, à savoir :

- Ces Bons ne pourront être exercés que si le taux de rendement interne théorique résultant de l'investissement effectué par OTOR FINANCE dans OTOR depuis le 12 mai 2000 est supérieur ou égal à 30 % (tel que plus amplement décrit dans la Note d'Opération visée par la COB en date du 21 mars 2001).
- Le nombre global de Bons exerçables est déterminé en fonction de ce TRI ainsi que décrit dans la Note d'Opération.
- Ces Bons ne pourront être exercés que par les personnes ayant la qualité de salariés du Groupe au moment de l'exercice des Bons, sauf décès, départ en retraite ou cessation d'activité par suite d'invalidité.

2 Total de Bons réellement émis

2 032 052

3 Nombre de Bons souscrits par les mandataires sociaux

0

4 Nombre de Bons souscrits par les dix salariés d'OTOR dont le nombre de BSA ainsi consentis est le plus élevé

121 618

Le Conseil d'Administration

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	1997	1998	1999	2000	2001
Nature des indications	en francs	en francs	en euros	en euros	en euros
Capital en fin d'exercice					
Capital social	310 702 800	554 194 800	85 900 194	22 167 792	22 167 792
Nombre des actions ordinaires existantes	3 883 785	6 927 435	6 927 435	22 167 792	22 167 792
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer :	-	-	-	-	-
• par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
• par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	56 784 658	71 401 277	10 440 004	13 350 711	11 964 527
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	67 631 406	50 735 394	-10 682 418	4 772 054	7 985 570
Impôt sur les bénéfices	-17 700 871	972 557	-5 509 957	-7 959 365	-3 297 110
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	53 834 773	30 219 573	-4 715 130	6 266 871	2 102 088
Résultat distribué	13 981 626	0	0	0	0
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	21,97	7,18	-0,75	0,57	0,51
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	13,86	4,36	-0,68	0,28	0,09
Dividende attribué à chaque action	3,60	0,00	0,00	0,00	0,00
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	30	40	47	49	36
Montant de la masse salariale de l'exercice	16 206 659	19 295 841	2 972 869	3 098 747	2 880 706
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales...)	7 088 842	8 944 756	1 346 510	1 458 023	1 230 003

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES PAR LE GROUPE

<i>En euros</i>						
	Nombre de titres	Valeur d'achat unitaire	Valeur de marché unitaire au 31.12.01	Provision totale au 31.12.01	Valeur comptable nette totale au 31.12.01	Valeur de marché totale au 31.12.01
OTOR BRETAGNE -						
Ecureuil Expansion	7	14 614,31	14 839,89	0	102 300	103 879
OTOR -						
Ecureuil Expansion	85	14 831,74	14 839,89	0	1 260 698	1 261 391
TITRES D'AUTOCONTRÔLE	22 974	17,29	2,82	341 662	55 597	64 787

Comptes consolidés

Exercice 2001

BILAN

<i>En milliers d'euros</i>	NOTES	2001	2000
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	3	85 546	86 838
Immobilisations corporelles	4	180 420	190 912
Immobilisations financières	5	4 440	4 352
Écarts d'acquisition non affectés	6	1 728	1 859
Total de l'actif immobilisé		272 134	283 961
Stocks	7	59 525	59 634
Clients	8	86 549	89 641
Autres créances	8	10 344	13 884
Comptes de régularisation et assimilés	8	6 218	3 460
Charges à répartir	9	9 916	12 014
Disponibilités et valeurs mob. de placement	13	7 670	8 101
Total de l'actif circulant		180 222	186 734
TOTAL DE L'ACTIF		452 356	470 695

<i>En milliers d'euros</i>	NOTES	2001	2000
PASSIF			
Capital		22 168	22 168
Prime d'émission		41 594	41 474
Réserves-part du groupe		79 525	83 598
Résultat-part du groupe		3 828	(4 458)
Total des fonds propres-part du groupe	10	147 115	142 782
Intérêts minoritaires	10	4 575	4 585
Sous-total		151 690	147 367
Écart d'acquisition passif affecté	11	2 287	2 287
Provisions	11	31 921	29 710
Subventions	12	155	105
Emprunts et dettes à long terme	13	114 016	117 240
Sous-total		300 069	296 709
Emprunts et dettes à court terme	13	40 492	64 120
Fournisseurs d'exploitation		70 375	76 046
Autres dettes	14	41 420	33 820
TOTAL DU PASSIF		452 356	470 695

COMPTE DE RÉSULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	NOTES	2001	2000
Chiffre d'affaires	16	412 482	412 274
Autres produits d'exploitation	16	15 120	20 196
Total des produits d'exploitation		427 602	432 470
Matières consommées, autres achats et charges externes	16	(245 814)	(270 423)
Autres charges d'exploitation	16-17	(120 409)	(116 176)
Participation*	17	(2 183)	
Dotation aux amortissements des charges à répartir		(8 068)	(6 022)
Résultat opérationnel		51 128	39 849
Dotations aux amortissements et provisions	16	(27 032)	(26 042)
Résultat d'exploitation		24 096	13 807
Résultat financier	18	(11 379)	(12 353)
Résultat courant		12 717	1 454
Résultat exceptionnel	19	(6 818)	(5 778)
Participation*			(1 892)
Impôt sur les sociétés	20	(1 580)	2 153
Amortissement des écarts d'acquisition actif		(158)	(158)
Résultat net		4 161	(4 221)
Part revenant aux intérêts minoritaires		333	237
Part revenant à l'entreprise consolidante		3 828	(4 458)
Résultat net part du Groupe par action (en euro par action)		0,17	(0,20)

* la participation a été reclassée en charges d'exploitation en 2001 - voir aussi note 17

des comptes consolidés au 31 décembre 2001

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France contenues principalement dans la loi du 3 janvier 1985, le décret du 17 février 1986 et l'arrêté du 9 décembre 1986, et adaptés des principes internationaux pour la comptabilisation des immobilisations corporelles.

NOTE 1 Principes et méthodes de consolidation

Périmètre

Le périmètre de consolidation se compose de 22 sociétés.

Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre. Les pourcentages d'intérêt sont donnés dans le tableau ci-après.

Méthode de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'associés sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les filiales et participations qui ne représentent qu'un intérêt négligeable par rapport au patrimoine, à la situation financière et au résultat d'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation sont exclues du périmètre et figurent dans la rubrique "Autres participations".

Sociétés consolidées

	% d'intérêt et de contrôle	Méthode de consolidation
OTOR.....	Société mère	
OTOR BENELUX	99,97	intégration globale
OTOR BRETAGNE	95,04	intégration globale
OTOR DAUPHINE	99,99	intégration globale
OTOR GmbH	94,26	intégration globale
OTOR GODARD	99,99	intégration globale
OTOR NORMANDIE.....	95,08	intégration globale
OTOR PAPETERIE DE ROUEN	99,99	intégration globale
OTOR PICARDIE	99,97	intégration globale
OTOR RIQUET.....	99,99	intégration globale
OTOR SERVICES	99,99	intégration globale
OTOR SILESIA	96,15	intégration globale
OTOR SUISSE	99,20	intégration globale
OTOR SYSTEMS.....	98,10	intégration globale
OTOR VELIN	95,21	intégration globale
OTOR UK	100,00	intégration globale
ETUIS COGNAC	99,99	intégration globale
DELAIRE RECYCLAGE	95,02	intégration globale
NORMANDIE ONDULE	95,07	intégration globale
PINEL RECYCLAGE.....	47,49	mise en équivalence
SARL CZULOW	77,40	intégration globale
GIE OTOR INVESTISSEMENT	99,99	intégration globale

Conversion des comptes libellés en devises étrangères

Les états financiers des filiales sont convertis selon la méthode du cours de clôture.

- Tous les éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de clôture de l'exercice.
- Les éléments du compte de résultat ainsi que le résultat de l'exercice sont convertis au cours moyen annuel.

Les écarts de conversion sont portés dans les réserves consolidées.

Élimination des transactions

Tous les comptes et transactions réciproques sont éliminés. Compte tenu de leur caractère non significatif, les profits internes d'exploitation ne sont pas retraités. S'ils sont significatifs, les profits internes de cession ou d'apport de matériels sont éliminés.

NOTE 2 Principes et méthodes d'évaluation

Le Groupe OTOR établit les comptes consolidés selon des principes d'évaluation identiques à ceux adoptés dans les comptes sociaux, à l'exception des éléments suivants :

- immobilisations en crédit-bail ou location-financement (note 2.8),
- inscription en charges à répartir des frais engendrés par la certification ISO 9000 (note 9),
- traitement des impôts différés (note 2.7).

2.1. Recherche et développement

Le Groupe a mis en place depuis de nombreuses années une importante politique de Recherche et Développement qui l'a conduit à déposer de nombreux brevets. La quasi-totalité des dépenses est enregistrée dans les charges d'exploitation.

Les frais de recherche sur les nouveaux emballages sont passés en charge immédiatement. Certains frais spécifiques correspondant à des projets clairement identifiés et pour lesquels les coûts sont individualisés de façon fiable et l'existence d'un marché potentiel est démontrée, sont immobilisés et amortis en 5 ans, ou 10 ans s'ils donnent lieu à des brevets. Les montants payés relatifs à des dépôts de brevets en France ou à l'étranger sont immobilisés.

Dans ce cadre, OTOR peut céder certains brevets sur des zones géographiques limitées. Le montant net de ces cessions est porté dans les produits d'exploitation au même titre que les concessions de licences.

Ces frais de recherche et développement immobilisés concernent en quasi-totalité le domaine de la mécanisation (développement de nouveaux concepts de machines d'emballage et de conditionnement).

2.2. Immobilisations incorporelles

■ Parts de marché

En 1989, la restructuration des branches d'activité du groupe a été achevée et un secteur emballage cohérent a été constitué par voie d'apport, réunissant l'ensemble des sociétés, achetées ou créées en différentes étapes, qui exploitent en France, chacune dans sa région, une cartonnerie et une papeterie.

La valorisation des sociétés, lors de ces apports, a été effectuée selon des méthodes classiques tant au niveau juridique (commissariat aux apports) qu'au niveau financier (méthode de valorisation reposant sur les valeurs mathématiques et de rendement) pour ce type d'opération, et confortée par des expertises externes. Les principaux éléments utilisés lors de ces apports ont été les suivants :

- résultat retraité (avant éléments exceptionnels),
- situation nette réévaluée.

Ces apports ont dégagé des écarts de première consolidation ; deux sociétés, OTOR GODARD et ETUIS COGNAC n'ont pas fait l'objet d'apports mais, pour tenir compte de la réévaluation de l'ensemble consolidé, ont été évaluées à cette date selon des méthodes homogènes avec les sociétés apportées.

En 1991, lors de la première consolidation effective du Groupe et compte tenu de l'avis n° 85 du CNC d'avril 1990, ces écarts de consolidation ont fait l'objet d'une affectation. Du fait des spécificités du secteur industriel, il est apparu que leur affectation en parts de marché était la plus représentative.

En effet, au cours des 15 dernières années, le Groupe a connu une très forte croissance de son implantation commerciale en France. Celle-ci a été rendue possible par des efforts très importants en matière d'acquisition de savoir-faire, de mise en place de structures notamment techniques et commerciales, de formation et de marketing. Ces travaux ont permis la création d'un concept global propre au Groupe allant des spécificités de l'outil industriel et des matières mises en œuvre à la recherche de l'adéquation optimale du produit aux besoins du client.

Cette valeur de part de marché a été confirmée par une expertise indépendante. Elle est contrôlée, chaque année, par des évaluations qui font suite à cette expertise et s'appuient sur des méthodes

chiffrées basées en premier lieu sur la marge brute d'autofinancement (MBA) mais aussi sur le chiffre d'affaires :

- un premier chiffrage s'appuie sur la MBA retraitée (avant éléments exceptionnels),
- un second chiffrage est une pondération de la MBA retraitée et du chiffre d'affaires carton consolidé.

Les multiples utilisés sont revus :

- s'il existe des transactions portant sur les sociétés du secteur susceptibles de les remettre en cause,
- si la part de marché d'OTOR évolue de manière significative (plus ou moins 1,5 point).

Les différents critères utilisés (MBA, Chiffre d'Affaires, part de marché) sont calculés selon un périmètre identique à celui ayant servi à leur détermination initiale.

Ces parts de marché ne font pas l'objet d'amortissements, mais pourraient donner lieu à l'enregistrement de provisions pour dépréciation dans le cas où l'on constaterait par l'application de ces méthodes une diminution de leurs valeurs.

■ *Autres immobilisations*

Les immobilisations incorporelles autres que les parts de marché sont évaluées au coût historique.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, selon les durées de vie suivantes :

- Frais d'établissement... 3 à 5 ans
- Fonds de commerce..... 5 ans
- Logiciels..... 1 à 5 ans
- Brevets..... 5 ou 10 ans (voir note 2.1.)
- Frais de recherche..... passés en charge immédiatement, ou amortis sur 5 ans (voir note 2.1.)

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue et de la nature du bien.

Ces durées sont les suivantes :

- Constructions 20 à 30 ans
- Installations techniques :
matériel neuf 10 à 20 ans
- Installations techniques :
matériel d'occasion 5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles ... 3 à 10 ans

2.4. Immobilisations financières

■ *Écarts d'acquisition non affectés*

Les écarts d'acquisition représentent le solde après affectation aux éléments d'actif identifiables de la différence entre le prix d'acquisition des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leurs capitaux propres à la date de la prise de participation.

La durée d'amortissement de ces écarts d'acquisition est de 20 ans, sauf contexte particulier.

■ *Titres mis en équivalence*

Les quotes-parts des capitaux propres (y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation) des sociétés mises en équivalence sont portées dans ce poste.

2.5. Stocks

■ *Produits finis*

Les stocks comprennent les produits finis et en-cours du secteur carton ainsi que les papiers destinés à être vendus hors du groupe.

Les stocks sont évalués au coût de revient. Lorsque ce dernier est supérieur à la valeur du marché, une dépréciation est constatée.

Pour les produits finis du secteur carton, le coût de revient fait le plus souvent l'objet d'une estimation, par l'application d'un coefficient d'abattement de 5 à 30 % sur le prix de vente des produits.

■ *Matières premières*

Les papiers fournis par les papeteries du Groupe sont valorisés au prix du marché. Les autres stocks sont évalués au coût de revient. La méthode utilisée est celle du premier entré - premier sorti.

2.6. Écarts de conversion

Les différences de change latentes figurant dans les comptes sociaux des sociétés consolidées sont immédiatement constatées dans les charges ou dans les produits financiers.

2.7. Impôts

Les impôts différés sont constatés selon la conception étendue et concernent donc l'intégralité des différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal.

Toutefois, les impôts différés actifs liés aux déficits fiscaux reportables sont provisionnés sauf dans des conditions exceptionnelles qui permettent d'assurer une très forte probabilité d'utilisation future de ces déficits.

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable. Les modifications des taux d'imposition ont donc un effet immédiat sur le résultat de l'exercice.

Les impôts différés actifs et passifs ont été valorisés en totalité pour tenir compte de la contribution exceptionnelle de 10 % et de la contribution sociale. Ils sont ainsi calculés au taux de 36,43 %.

2.8. Credit-bail et location-financement

Les actifs d'un montant unitaire supérieur à 100 000 euros financés en crédit-bail ou en location-financement, et les obligations qui en découlent, apparaissent dans le bilan consolidé en immobilisations et amortissements d'une part, et en emprunts et dettes à long terme d'autre part.

Conformément aux normes IASC, sont considérés en location-financement les contrats qui transfèrent au preneur l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété, par exemple :

- s'il y a transfert de propriété obligatoire en fin de bail,
- ou option d'achat à exercice probable en cours ou fin de bail,
- ou durée de bail proche de la durée de vie du bien,
- ou valeur actualisée des paiements minimaux proche de la juste valeur.

Le matériel en clientèle financé par crédit-bail ou location, dont l'objet est la vente des produits du Groupe et qui n'est pas destiné à rester la propriété de celui-ci, n'est pas retraité.

NOTE 3 Immobilisations incorporelles

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.00	Augmentations	Diminutions	31.12.01
BRUT				
Parts de marché	80 011			80 011
Fonds de Commerce	442	114		556
Brevets et Recherche et Développement	10 315	341		10 656
Autres	6 050	144	304	5 890
Total	96 818	599	304	97 113

La valeur brute des immobilisations incorporelles financées en crédit-bail s'élève à 1,7 million d'euros.

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.00	Augmentations	Diminutions	31.12.01
AMORTISSEMENTS				
Fonds de Commerce	351	55		406
Brevets et Recherche et Développement	6 216	939		7 155
Autres	3 413	895	302	4 006
Total	9 980	1 889	302	11 567

Répartition géographique : Union Européenne en totalité.

NOTE 4 Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.00	Augmentations	Diminutions	31.12.01
BRUT				
Terrains	8 808		790	8 018
Constructions	77 715	2 016	69	79 662
Matériel et outillage	299 968	12 991	1 783	311 176
Autres	7 286	452	846	6 892
Avances et acomptes immobilisations en cours	5 253		1 491	3 762
Total	399 030	15 459	4 979	409 510

Les augmentations incluent des écarts de change pour 1 648 milliers d'euros.

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.00	Augmentations	Diminutions	31.12.01
AMORTISSEMENTS				
Constructions	30 439	4 250		34 689
Matériel et outillage	172 623	18 188	1 433	189 378
Autres	5 056	782	815	5 023
Total	208 118	23 220	2 248	229 090

Les augmentations des amortissements incluent des écarts de change pour 757 milliers d'euros.

La valeur brute des immobilisations corporelles financées en crédit-bail, ou location-financement, s'élève à 45,8 millions d'euros (dont 18,3 millions d'euros de terrains et bâtiments et 24,7 millions d'euros de matériel et outillage).

Répartition géographique des immobilisations nettes :

- Union Européenne : 170,7 millions d'euros
- Pologne : 9,7 millions d'euros

NOTE 5 Immobilisations financières

En milliers d'euros

5.1. Analyse

	2001	2000
Titres de participation non consolidés	45	45
Titres mis en équivalence	392	467
Prêts	3 608	3 355
Autres	440	530
Total brut	4 485	4 397
Provisions	45	45
Total net	4 440	4 352

Répartition géographique : Union Européenne en totalité.

Les titres des sociétés déconsolidées sont gelés à leur valeur probable de liquidation.

5.2. Titres de participations non consolidés

Sociétés	% du Groupe 2001	Valeur d'inventaire	
		2001	2000
SOFIREC	4	0	0
SCI Lann-Bras	33	0	0
UNITRANS	50	0	0
COFFRETS DE FRANCE	95	0	0
Total		0	0

NOTE 6 Écarts d'acquisition actifs non affectés

<i>En milliers d'euros</i>	2001	2000
Valeur brute	3 188	3 161
Amortissements	(1 460)	(1 302)
Net	1 728	1 859

Répartition géographique : Union Européenne en totalité.

NOTE 7 Stocks

<i>En milliers d'euros</i>	2001	2000
Matières premières, approvisionnements et marchandises	42 236	44 493
Produits finis	17 289	15 141
Total	59 525	59 634

Les produits finis comprennent les stocks de papier destinés à être vendus hors du Groupe.

NOTE 8 Clients et autres créances

<i>En milliers d'euros</i>	2001	2000
Clients		
Clients	90 622	93 667
Provisions	(4 073)	(4 026)
Net	86 549	89 641

Tous les comptes clients sont très régulièrement revus et analysés au cas par cas.

Les créances douteuses sont provisionnées à 100 %.

Il n'y a pas de provisions statistiques, mais si certains clients paraissent présenter des risques particuliers, des provisions pour risques sont constatées.

Autres créances	2001	2000
Autres créances	10 470	14 010
Provisions	(126)	(126)
Net	10 344	13 884

Les autres créances pour 2001 incluent en particulier la TVA à récupérer (6,9 millions d'euros).
Les clients et autres créances nets sont à échéance inférieure à 1 an.

Comptes de régularisation et assimilés	2001	2000
Actions propres	53	53
Charges constatées d'avance	982	1 073
Impôt différés actifs, nets	5 183	2 334
Total	6 218	3 460

Impôts différés actifs	2001
Brut	21 187
Provisions	(16 004)
Net	5 183

Les impôts différés actifs provisionnés représentent les déficits des filiales fiscalement intégrées antérieurs à l'entrée de ces filiales dans le groupe fiscal.

NOTE 9 Charges à répartir

<i>En milliers d'euros</i>	2001	2000
Frais de démarrage	5 248	7 751
Gros entretiens et habillages	3 883	3 092
Frais de certification ISO 9000	301	560
Frais d'émission d'emprunts	46	68
Autres	438	543
Total	9 916	12 014

Les frais de certification ISO 9000 sont amortis sur 5 ans à compter de la date de certification ; le gros entretien et certains habillages des machines à papier sont amortis sur une durée maximale de 12 mois.

Les frais de démarrage sont des frais engagés à l'occasion de la mise en exploitation de matériels, pendant la période intérimaire entre la fin de leur installation et leur utilisation à capacité de production normale. Ils couvrent tous les frais engagés pendant la période de démarrage jusqu'à ce que la production normale soit atteinte. Ils sont amortis sur une durée de 5 ans.

Ils représentent essentiellement le solde des frais de démarrage d'OTOR PAPETERIE DE ROUEN.

NOTE 10 Capitaux propres et actif net

En milliers d'euros

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres	Intérêts minoritaires
Situation nette au 01.01.00	85 900	13 196	21 014	(16 535)	103 575	4 522
Résultat			(16 535)	12 077	(4 458)	237
Dividendes						(129)
Différences de change et divers			146		146	45
Variation de capital	(63 732)	30 480	78 973		45 721	
Changement de périmètre						(90)
Imputation des frais d'augmentation de capital		(2 202)			(2 202)	
Situation nette au 01.01.01	22 168	41 474	83 598	(4 458)	142 782	4 585
Résultat			(4 458)	8 286	3 828	333
Dividendes						(168)
Différences de change et divers			385		385	87
Souscription BSA		120			120	
Changement de périmètre						(262)
Situation nette après résultat au 31.12.01	22 168	41 594	79 525	3 828	147 115	4 575

Au cours du dernier trimestre 2001, OTOR a procédé à l'émission de bons de souscription d'actions (BSA) réservés aux cadres du groupe. Cette émission, effectuée au prix de 0,15 euro par BSA a été effectuée en deux tranches :

- 1 231 286 souscrits par le GIE OTOR Investissement,
- 800 766 souscrits par les cadres du groupe.

Les BSA du GIE OTOR Investissement sont également destinés à être cédés au même prix aux cadres du groupe. La période d'exercice est de 5 ans. Chaque bon pourra permettre de souscrire à une action de la société OTOR au prix de 3 euros. Ces bons ne pourront être exercés que si le taux de rendement interne théorique résultant de l'investissement effectué par OTOR FINANCE dans OTOR S.A. depuis le 12 mai 2000 est supérieur ou égal à 30 %.

Ces conditions sont décrites dans la note d'opération visée par la COB, enregistrée sous le numéro R 00-177.

NOTE 11 Provisions

En milliers d'euros

11.1. Écart d'acquisition passif affecté

	31.12.01	31.12.00
Retraites OTOR PAPETERIE DE ROUEN	2 287	2 287

11.2. Autres provisions

	31.12.00	Augmentations	Diminutions	31.12.01
Provisions pour risques	3 366	1 214	1 536	3 044
Provisions pour charges	3 407	3 977	1 595	5 789
Provisions pour impôts différés (net)	22 937	151	0	23 088
Total	29 710	5 342	3 131	31 921

Toutes les provisions pour impôts latents figurent en provisions pour impôts différés et sont évaluées au taux de 36,43 %. Ces provisions incluent principalement les impôts différés sur l'écriture de première consolidation d'OTOR PAPETERIE DE ROUEN (14,3 millions d'euros), sur les locations-financements retraitées (3,0 millions d'euros) et sur les charges à répartir (3,6 millions d'euros).

Les provisions pour charges comprennent 2,1 millions d'euros se rapportant à la fermeture d'OTOR RIQUET.

NOTE 12 Subventions

En milliers d'euros

	31.12.00	Augmentations	Diminutions	31.12.01
Subventions d'équipement	105	72	22	155

NOTE 13 Emprunts et dettes

En milliers d'euros

13.1. Ventilation par nature et échéances

Échéances	2002	2003/2006	Au-delà	Total
Emprunts et dettes à long terme Ets de crédit	13 711	75 579	16 539	105 829
Crédit fournisseurs et divers	1 537	1 320	111	2 968
Comptes bloqués participation	1 194	4 025		5 219
Total du long terme	16 442	80 924	16 650	114 016
Emprunts et dettes à court terme	40 492			40 492
Total	56 934	80 924	16 650	154 508

Les emprunts et dettes à long terme auprès des établissements de crédit comprennent 24,4 millions d'euros provenant du retraitement des contrats de crédit-bail et de location-financement.

13.2. Variation des emprunts et dettes à long terme

Les emprunts et dettes à long terme prennent en compte l'endettement à plus de deux ans à l'origine.

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.00	Augmentations	Diminutions	31.12.01
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit et locations retraitées	108 168	2 048	4 388	105 828
Emprunts et dettes financières divers	9 072	2 517	3 401	8 188
Total	117 240	4 565	7 789	114 016

13.3. Endettement à court terme

Les emprunts et dettes à court terme prennent en compte l'endettement à moins de deux ans à l'origine.

<i>En milliers d'euros</i>	2001	2000
Crédits d'exploitation	40 492	64 120
Disponibilités	(6 307)	(5 090)
Valeurs mobilières de placement	(1 363)	(3 011)
Total	33 822	56 019

13.4. Couverture de Taux

L'ensemble de l'endettement à court terme est à taux variable.

L'endettement à long terme se décompose en 28,4 millions d'euros à taux fixe et 85,6 millions d'euros à taux variable. Le taux de référence de l'endettement à taux variable est le EURIBOR.

En 2001, OTOR n'a pas mis en place de couverture de taux.

NOTE 14 Autres dettes

<i>En milliers d'euros</i>	2001	2000
Dettes fiscales et sociales	35 676	29 180
Fournisseurs d'immobilisations	2 862	1 857
Autres	2 882	2 783
Total	41 420	33 820

NOTE 15 Engagements financiers

<i>En milliers d'euros</i>	2001	2000
Hypothèques, nantissements, cautions et autres concernant des montants figurant au passif du bilan consolidé	102 170	108 408
<i>dont cautions :</i>	96 510	101 026
Autres engagements	3 765	2 384
Effets escomptés non échus	8 081	9 610

L'estimation des engagements du Groupe en matière de retraites, calculée selon la méthode prospective actualisée, s'élève à 9 millions d'euros.

NOTE 16 Résultat d'exploitation

En milliers d'euros

16.1. Chiffre d'affaires

	2001	2000
Secteur papier-carton-France	321 285	320 674
Secteur papier-carton-Etranger	85 505	85 603
Autres	5 692	5 997
Total	412 482	412 274

Le chiffre d'affaires cumulé par activité se décompose de la manière suivante :

	2001	2000
Carton ondulé et cartonnages (cumulé)	313 900	302 688
Papier	231 360	250 514
Mécanisation	4 823	4 929
Recyclage	18 625	26 921
Total	568 708	585 052

16.2. Autres produits

	2001	2000
Production stockée	1 055	1 958
Production immobilisée	584	726
Reprise de provisions et transferts de charges	12 487	15 525
Redevances et cessions de brevets	351	911
Subventions d'exploitation	226	279
Autres	417	797
Total	15 120	20 196

Les reprises de provisions et transferts de charges de 2001 incluent essentiellement :

- des reprises de provisions pour risques et charges (2,0 millions d'euros) et créances douteuses (1,2 million d'euros). Les reprises de provisions pour risques et charges couvrent en particulier les frais de reconversion d'OTOR PAPETERIE DE ROUEN (1,5 million d'euros).
- des frais comptabilisés en charges à répartir (8,6 millions d'euros), comprenant en essentiellement des frais de gros entretiens et d'habillages,
- des frais transférés en charges exceptionnelles pour 0,4 million d'euros,
- des indemnités d'assurance pour 0,3 million d'euros.

16.3. Matières consommées et autres achats et charges externes

	2001	2000
Matières consommées	119 366	156 461
Autres achats et charges externes	126 448	113 962
Total	245 814	270 423

La hausse des autres achats externes, et corrélativement une part de la baisse des matières consommées, s'expliquent en particulier par la mise en place de la cogénération à OTOR PAPETERIE DE ROUEN.

16.4. Autres charges d'exploitation

	2001	2000
Impôts et taxes	12 389	11 758
Salaires et charges	106 967	104 067
Autres charges	1 053	351
Total	120 409	116 176

16.5. Dotations aux amortissements et provisions

	2001	2000
Dotations aux provisions	2 746	1 483
Dotations aux amortissements	24 286	24 559
Total	27 032	26 042

Les dotations aux amortissements comprennent 3,8 millions d'euros provenant de l'évaluation à la juste valeur des immobilisations d'OTOR PAPETERIE DE ROUEN.

NOTE 17 Salaires et charges

<i>En milliers d'euros</i>	2001	2000
Salaires	75 872	73 185
Charges	31 095	30 882
Sous total	106 967	104 067
Participation	2 183	1 892
Total	109 150	105 959

Conformément aux règles de présentation comptable en vigueur, la participation a été reclassée en 2001 en charges d'exploitation.

	2001	2000
Effectif	3 055	3 053

Les effectifs ci-dessus comprennent le total du personnel en contrat à durée indéterminée, du personnel en contrat à durée déterminée et des intérimaires.

NOTE 18 Résultat financier

<i>En milliers d'euros</i>	2001	2000
Frais financiers	(12 066)	(13 462)
Produits financiers	284	392
Différence de change, nette	288	392
Résultats des sociétés mises en équivalences	115	325
Total	(11 379)	(12 353)

NOTE 19 Résultat exceptionnel

<i>En milliers d'euros</i>	2001	2000
Plus-values de cessions d'immobilisations	(510)	2 595
Autres résultats, nets	(6 308)	(8 373)
Total	(6 818)	(5 778)

Le résultat exceptionnel, conformément au PCG et au code du commerce, comprend les charges et produits qui ne sont pas liés à l'exploitation courante de l'entreprise, qu'ils relèvent de l'activité ordinaire ou des éléments extraordinaires.

Les autres résultats exceptionnels incluent en particulier :

- 2,8 millions d'euros de coûts de l'arrêt d'activité d'OTOR RIQUET,
- 2,3 millions d'euros d'amortissements de charges à répartir de démarrage,
- 0,6 million d'euros de provisions concernant des risques liés au chiffre d'affaires réalisé avec Moulinex.

NOTE 20 Impôt sur les sociétés

<i>En milliers d'euros</i>	2001	2000
Impôt sur les sociétés - courant	4 244	(40)
Impôt sur les sociétés - différé	(2 664)	(2 113)
Total	1 580	(2 153)

Ventilation de l'impôt sur les sociétés entre résultat courant et résultat exceptionnel :

	2001	2000
Impôt portant sur le résultat courant	4 395	533
Impôt portant sur le résultat exceptionnel	(2 815)	(2 686)
Total	1 580	(2 153)

Rapprochement de la charge d'impôt :

	2001
Résultat consolidé avant impôt	5 741
Charge d'impôt théorique de l'exercice	2 066
Impact des déficits non déductibles et des dépenses non déductibles	508
Précompte	83
Impact des déficits antérieurs récupérés et régularisation d'impôt différés	(368)
Réajustement du taux d'impôt différé (37,77 % à 36,43 %)	(709)
Impôt consolidé	1 580

Régime fiscal de groupe

Il convient de noter que OTOR paie l'impôt pour les sociétés du groupe fiscalement intégrées, à savoir :

OTOR GODARD	OTOR PICARDIE	NORMANDIE ONDULÉ	OTOR PAPETERIE DE ROUEN
OTOR NORMANDIE	ETUIS COGNAC	OTOR DAUPHINÉ	
OTOR BRETAGNE	OTOR SERVICES	OTOR SYSTEMS	
OTOR VELIN	DELAIRE RECYCLAGE	OTOR RIQUET	

L'écart entre l'impôt calculé selon le régime de droit commun et l'impôt calculé selon le régime fiscal de groupe est enregistré au compte de résultat par la société mère l'année de sa constatation. Le profit d'impôt comptabilisé à ce titre en 2001 s'élève à 3 297 261 euros.

NOTE 21 Capacité d'autofinancement de l'exercice

<i>En milliers d'euros</i>	2001	2000
Résultat net part du groupe	3 828	(4 458)
Dotations aux amortissements d'exploitation	24 286	24 559
Plus-values de cession d'immobilisations	510	(2 595)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition actif	158	158
Total	28 782	17 664

TABEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	2001	2000
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés intégrées	4 161	(4 221)
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
• Amortissements et provisions	24 496	24 825
• Variation des impôts différés (y compris provisions)	(2 698)	(2 188)
• Plus-values de cession, nettes d'impôts	510	(2 595)
• Bénéfice des sociétés mises en équivalence	(115)	
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	26 354	15 821
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence	190	
Variation des provisions liées à l'activité	2 060	(2 133)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	14 004	(30 134)
Flux de trésorerie générés par l'activité	42 608	(16 446)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(12 898)	(14 106)
Autres éléments de l'actif immobilisé	(190)	
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	730	3 229
Incidence des variations de périmètre	(262)	(90)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(12 620)	(10 967)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(168)	(129)
Augmentations de capital et primes en numéraire (net des frais)	120	43 519
Augmentation d'emprunts à moyen terme*	4 598	20 752
Remboursements des emprunts à moyen terme	(7 811)	(10 419)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(3 261)	53 723
Variation des besoins de trésorerie : ressource (emploi)		
- Trésorerie à l'ouverture	(69 644)	(95 880)
+ Trésorerie à la clôture	(43 302)	(69 644)
+ Incidence de la variation des cours de devises	385	74
Variation de trésorerie (y compris escompte et affacturage)	26 727	26 310

* dont 13 412 000 euros de consolidation d'emprunts à court terme en 2000

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2001

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Société OTOR,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société OTOR établis en euros relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2001, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense et Cognac, le 29 mars 2002
Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & ASSOCIES
François ROCHMANN

DURAND ET ASSOCIES
Philippe DURAND

Comptes sociaux

Exercice 2001

BILAN

<i>En euros</i>	31.12.2001	31.12.2000
ACTIF		
Capital souscrit non appelé	-	-
Frais d'établissement	-	-
Frais de recherche et développement	2 943 778	2 757 678
- Amortissements	(2 431 403)	(2 305 937)
Concessions, brevets...	7 711 890	7 557 778
- Amortissements	(4 724 330)	(3 910 657)
Fonds commercial	30 490	30 490
Autres immobilisations incorporelles	2 331 432	2 326 363
- Amortissements	(1 537 261)	(1 266 361)
Total immobilisations incorporelles	4 324 596	5 189 354
Autres immobilisations corporelles	370 702	353 563
- Amortissements	(305 198)	(253 809)
Immobilisations corporelles en cours	-	-
Total immobilisations corporelles	65 504	99 754
Participations	126 341 320	123 581 848
- Provisions	(5 899 777)	(5 899 777)
Créances rattachées à des participations	49 803 569	49 803 569
Prêts	220 689	200 920
Autres	2 775	122
Total immobilisations financières	170 468 576	167 686 682
Total de l'actif immobilisé	174 858 676	172 975 790
Marchandises	457 347	457 347
- Provisions	(450 000)	(450 000)
Total stocks et en-cours	7 347	7 347
Avances et acomptes sur commandes	7 568	12 196
Créances clients et comptes rattachés	1 923 866	3 501 806
- Provisions	(951)	(951)
Autres créances d'exploitation	42 711 382	35 922 244
- Provisions	(34 928)	(34 928)
Capital souscrit-appelé non versé	-	-
Valeurs mobilières de placement	1 657 957	3 379 624
- Provisions	(344 662)	(344 662)
Disponibilités	67 105	85 250
Charges constatées d'avance	57 221	35 486
Total de l'actif circulant	46 051 905	42 563 412
Charges à répartir sur plusieurs exercices	183 480	166 974
Primes de remboursement des obligations	-	-
Écarts de conversion actif	18	-
TOTAL DE L'ACTIF	221 094 079	215 706 176

BILAN

En euros

31.12.2001 31.12.2000

PASSIF

Capital social	22 167 792	22 167 792
Primes d'émission, de fusion ou d'apport	41 778 602	41 473 801
Écarts de réévaluation	-	-
Réserve légale	8 448 645	8 448 645
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	86 395 240	86 395 240
Report à nouveau	5 905 394	(361 477)
Résultat de l'exercice	2 102 088	6 266 871
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
Total capitaux propres	166 797 761	164 390 872

Provisions pour risques	13 260 000	5 500 000
Provisions pour charges	-	-
Total provisions	13 260 000	5 500 000

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 230 934	4 256 111
Emprunts et dettes financières divers	32 612 181	34 855 811
Avances et acomptes sur commandes en cours	1 219	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 802 370	3 648 742
Dettes fiscales et sociales	1 736 040	2 264 438
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	186 100	465 130
Autres dettes	455 382	325 072
Total passif circulant	41 024 226	45 815 304

Produits constatés d'avance	-	-
Écarts de conversion passif	12 092	-
TOTAL DU PASSIF	221 094 079	215 706 176

COMPTE DE RÉSULTAT

<i>En euros</i>	31.12.2001	31.12.2000
Ventes de marchandises	-	880 930
Prestations de service	11 964 085	12 469 781
Montant chiffre d'affaires France	11 964 085	13 350 711
Ventes de marchandises	-	-
Prestations de service	443	-
Montant chiffre d'affaires étranger	443	-
Montant net chiffre d'affaires	11 964 528	13 350 711
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	150 000
Subventions d'exploitation	3 354	3 354
Reprises sur amortissements et provisions	175 671	2 382 692
Autres produits d'exploitation	335 976	1 027 044
Total des produits d'exploitation (I)	12 479 529	16 913 801
Achats de marchandises	-	1 338 277
Variation des stocks de marchandises	-	(457 347)
Achats stockés de matières premières	-	-
Variation des stocks de matières premières	-	-
Autres achats et charges externes	6 178 601	8 713 474
Impôts et taxes	218 509	219 452
Salaires et traitements	2 880 706	3 098 747
Charges sociales	1 230 003	1 458 023
Dotations aux amortissements des immobilisations	1 420 592	1 295 415
Dotations aux provisions sur immobilisations	-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-
Autres charges d'exploitation	73 532	386 926
Total des charges d'exploitation (II)	12 001 943	16 052 967
Résultat d'exploitation (I - II)	477 586	860 834
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	-	-
Produits financiers de participations	3 939 179	2 717 071
Autres intérêts et produits assimilés	2 299 794	714 300
Reprises de provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	21 545
Produit net de cessions de valeurs mobilières de placement	45 706	205 781
Produits financiers (V)	6 284 679	3 658 697

COMPTE DE RÉSULTAT

<i>En euros</i>	31.12.2001	31.12.2000
Dotations aux amortissements et provisions	-	147 363
Intérêts et charges assimilées	211 122	315 978
Différences négatives de change	60	3 794
Charge nette sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Charges financières (VI)	211 182	467 135
Résultat financier (V - VI)	6 073 497	3 191 562
Résultat courant (I - II + III - IV + V - VI)	6 551 083	4 052 396
Produits exceptionnels :		
• Sur opérations de gestion	14 323	-
• Sur opérations en capital	-	-
Reprises de provisions et transferts de charges	1 400 000	886 180
Produits exceptionnels (VII)	1 414 323	886 180
Charges exceptionnelles :		
• Sur opérations de gestion	428	681 070
• Sur opérations en capital	-	-
Dotations aux amortissements et provisions	9 160 000	5 950 000
Charges exceptionnelles (VIII)	9 160 428	6 631 070
Résultat exceptionnel (VII - VIII)	(7 746 105)	(5 744 890)
Participation des salariés (IX)	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	(3 297 110)	(7 959 365)
Total produits (I + III + V + VII)	20 178 531	21 458 678
Total charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	(18 076 443)	(15 191 807)
Bénéfice ou Perte	2 102 088	6 266 871

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Exercice 2001	Charges	Produits
Provisions pour risques filiales	9 100 000	1 400 000
Provisions pour litiges	60 000	-
Divers	428	14 323

des comptes sociaux

au 31 décembre 2001

NOTE Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction des durées suivantes :

- brevets 10 ans
- recherche et développement 5 ans
- autres immobilisations incorporelles :
logiciels 1 à 5 ans

1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- constructions 20 ans
- agencements et aménagements
des constructions 10 ans

1.3. Immobilisations financières

Les titres sont évalués à leur valeur d'acquisition ou d'apport, sans utilisation de la méthode de mise en équivalence. Les frais accessoires ne sont pas pris en compte. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité de la filiale pour le Groupe, et prend notamment en compte les critères suivants : EBE, parts de marché sur une zone ou un produit donné, chiffre d'affaires,

quantités vendues, contribution à l'EBE consolidé. Les critères retenus sont homogènes avec les valeurs en consolidation.

1.4. Recherche et développement

OTOR a mis en place depuis de nombreuses années une importante politique de Recherche et Développement qui l'a conduit à déposer de nombreux brevets.

Dans ce cadre, OTOR peut céder certains brevets sur des zones géographiques limitées. Le montant net de ces cessions est reclassé dans les produits d'exploitation par le biais du compte de transferts de charges.

1.5. BSA

Au cours du dernier trimestre 2001, OTOR a procédé à l'émission de bons de souscription d'actions (BSA) réservés aux cadres du groupe. Cette émission, effectuée au prix de 0,15 euros par BSA a été effectuée en deux tranches :

- 1 231 286 souscrits par le GIE OTOR Investissement
- 800 766 souscrits par les cadres du groupe.

Les BSA du GIE OTOR Investissement sont également destinés à être cédés au même prix aux cadres du groupe. La période d'exercice est de 5 ans. Chaque bon pourra permettre de souscrire à une action de la société OTOR au prix de 3 euros. Ces bons ne pourront être exercés que si le taux de rendement interne théorique résultant de l'investissement effectué par OTOR FINANCE dans OTOR S.A. depuis le 12 mai 2000 est supérieur ou égal à 30 %.

Ces conditions sont décrites dans la note d'opération visée par la COB, enregistrée sous le numéro R 00-177.

1.6. Impôt sur les bénéficiaires

Il convient de noter que OTOR paie l'impôt pour les sociétés du groupe fiscalement intégrées, à savoir :

- | | |
|------------------|---------------------|
| • OTOR GODARD | • DELAIRE RECYCLAGE |
| • OTOR NORMANDIE | • NORMANDIE ONDULÉ |
| • OTOR BRETAGNE | • OTOR DAUPHINÉ |
| • OTOR VELIN | • OTOR SYSTEMS |
| • OTOR PICARDIE | • OTOR RIQUET |
| • ETUIS COGNAC | • OTOR PAPETERIE DE |
| • OTOR SERVICES | ROUEN |

L'écart entre l'impôt calculé selon le régime de droit commun et l'impôt calculé selon le régime fiscal de groupe est enregistré au compte de résultat par la société mère l'année de sa constatation. Le profit d'impôt comptabilisé à ce titre en 2001 s'élève à 3 297 461 euros.

NOTE 2 Actif immobilisé

En euros

2.1. Variation de l'actif immobilisé en valeur brute

	31.12.00	Entrées	Sorties et autres mouvements	31.12.01
Immobilisations incorporelles	12 672 309	345 281		13 017 590
Immobilisations corporelles	353 563	17 138		370 701
Immobilisations financières	173 586 459	2 783 167	1 271	176 368 355
Total	186 612 331	3 145 586	1 271	189 756 646

2.2. Variation des amortissements

	31.12.00	Dotations	Reprises et autres mouvements	31.12.01
Immobilisations incorporelles	7 482 954	1 261 428		8 744 382
Immobilisations corporelles	253 810			253 810
Immobilisations financières	0			0
Total	7 736 764	1 261 428	0	8 998 192

NOTE 3 Actif circulant

En euros

3.1. Créances

Les créances sont réalisables à court terme.
Les créances douteuses sont provisionnées à 100 %.

3.2. Actions propres

	31.12.00	mouvements	31.12.01
Nombre d'actions détenues en propres	22 974		22 974
Valeur brute totale	397 259		397 259
Provision totale	341 662		341 662
Valeur nette totale	55 597	0	55 597

NOTE 4 Variation des capitaux propres

<i>En euros</i>	2001	2000
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier	164 390 872	114 605 678
Résultat de l'exercice	2 102 088	6 266 871
Augmentation du capital et des primes d'émission	304 801	43 518 323
Dotations aux provisions réglementées	0	0
Reprises des provisions réglementées	0	0
Dividendes	0	0
Autres variations	0	0
Total	166 797 761	164 390 872

NOTE 5 Variation des provisions

<i>En euros</i>	31.12.00	Dotations	Reprises	31.12.01
Risques et charges	5 500 000	9 160 000	1 400 000	13 260 000
Dépréciation des immobilisations financières	5 899 777			5 899 777
Dépréciation de stock	450 000			450 000
Créances diverses et valeurs de placement	380 541			380 541
Total	12 230 318	9 160 000	1 400 000	19 990 318

NOTE 6 Dettes

<i>En euros</i>	31.12.00	Augmentation	Diminution	31.12.01
Emprunts obligataires convertibles	0			0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
• à long terme	3 925 421			3 925 421
• à court terme (variation)	330 690		25 176	305 514
Emprunts et dettes financières divers :				
• à long terme	0			0
• à court terme (variation)	34 855 811		2 243 631	32 612 180
Total	39 111 922	0	2 268 807	36 843 115

Échéances :

2002	920 133	dont :	
2003-2006	35 922 982	Établissements de crédit	4 230 934
au-delà	0	Emprunts et dettes financières diverses	32 612 181
Total	36 843 115		36 843 115

NOTE 7 Engagements financiers

En euros	30.12.01	31.12.00
Engagements donnés :		
• Avals et cautions	94 270 082	96 056 514
• Nantissements des titres	1 429 209	1 429 209
• Nantissements du matériel	-	-
• Abandon de créances (clause de retour à meilleure fortune)	-	-
• Hypothèques terrains et bâtiments	-	-
• Crédit-bail	-	-
Engagements reçus :		
• Avals et cautions	-	-
• Abandon de créances (clause de retour à meilleure fortune)	12 000 000	12 000 000
Effets escomptés non échus	-	-

Le montant des sûretés réelles correspond aux capitaux dus à la fin de l'exercice.

Le montant des engagements en matière de retraites calculé selon la méthode prospective actualisée s'élève à 250 000 euros.

NOTE 8 Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale (en euros)
Actions composant le capital à l'ouverture de l'exercice	22 167 792	1
Réduction de valeur nominale	-	-
Augmentation de capital	-	-
Actions composant le capital social en fin d'exercice	22 167 792	1

Toutes les actions composant le capital ont les mêmes droits, à l'exception des actions détenues depuis plus de 4 ans par un même actionnaire sous la forme nominative qui bénéficient d'un droit de vote double.

NOTE 9 Effectif moyen

	2001	2000
Cadres	24	35
Agents de maîtrise et techniciens	4	6
Employés	8	8
Ouvriers et chauffeurs	0	0

NOTE 10 Répartition du chiffre d'affaires

<i>En euros</i>	2001	2000
Prestations de service	11 124 980	11 187 906
Produits finis papier	0	880 930
Autres marchandises	0	0
Refacturations de frais et divers	839 548	1 281 875
Total	11 964 528	13 350 711

NOTE 11 Produits à recevoir et charges constatées d'avance

<i>En euros</i>	2001	2000
Services extérieurs constatés d'avance	57 221	35 486
Ristournes	100 517	5 457
Produits à recevoir	3 320	53 492
Impôt à recevoir des filiales - régime fiscal de groupe	3 297 461	7 924 263
Divers	86 724	30 499

NOTE 12 Charges à payer et produits constatés d'avance

<i>En euros</i>	2001	2000
Achats	-	-
Services extérieurs	581 558	322 577
Impôts et taxes	91 389	100 653
Frais de personnel	322 812	455 549
Frais financiers	42 500	42 500
Ristournes	415 658	324 770
Avoirs à établir	39 726	-
Fournisseurs d'immobilisations	186 100	465 130

NOTE 13 Charges à répartir

<i>En euros</i>	montant au 31.12.00	transferts de charges	amortissements	montant au 31.12.01
Honoraires	166 974	175 670	159 164	183 480

NOTE 14 Soldes des opérations réalisées avec le groupe

<i>En euros</i>	2001	2000
Autres créances	38 443 374	27 246 396
Clients	1 832 241	3 334 316
Avances à long terme	49 803 569	49 803 569
Emprunts et dettes financières divers	32 586 168	34 829 923
Fournisseurs	887 544	2 170 614
Autres produits	119 629	71 115
Chiffre d'affaires	11 124 980	12 032 249
Services extérieurs	2 693 346	3 958 576
Produits financiers	2 299 310	3 431 371
Achats de marchandises	0	457 347
Achats d'immobilisations	186 100	465 130

NOTE 15 Fiscalité

<i>En euros</i>	2001	2000
15.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		
Profit d'impôt - régime fiscal de groupe	3 297 461	7 924 263
Divers	(351)	35 102
Total	3 297 110	7 959 365

15.2. Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Néant

15.3. Allègements et accroissements de la dette future d'impôt

Non significatif

NOTE 16 Filiales et participations

Sociétés ou groupes de sociétés

	Capital	Capitaux propres avant affectation des résultats (*)	Quote-part de capital détenu en %	Valeur d'inventaire des titres détenus	
	en euros	en euros		Brute	Nette
1- Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société) :				en euros	en euros
OTOR GODARD	5 776 000	1 887 208	99,99 %	12 057 917	12 057 917
OTOR NORMANDIE	4 575 000	8 688 078	95,08 %	22 192 404	22 192 404
OTOR BRETAGNE	3 442 500	7 933 286	95,04 %	11 735 891	11 735 891
OTOR PICARDIE	3 213 000	8 655 469	99,97 %	13 697 284	13 697 284
OTOR VELIN	6 105 000	11 956 806	95,21 %	11 936 037	11 936 037
ÉTUIS COGNAC	1 269 200	(2 545 376)	99,99 %	1 276 133	1 276 133
OTOR SERVICES	5 497 200	6 801 446	99,99 %	6 513 864	6 513 864
OTOR DAUPHINE	3 109 750	4 658 795	99,99 %	18 974 938	18 974 938
OTOR PAPETERIE DE ROUEN	15 200 000	(47 426 678)	99,99 %	15 244 825	15 244 825
OTOR SYSTEMS	988 000	(401 125)	98,10 %	972 061	972 061
GIE OTOR INVESTISSEMENT	200 000	200 000	99,99 %	199 981	199 981
	en devises	en devises			
OTOR SILESIA (PLN)	40 000 000	14 924 989	96,15 %	11 292 497	5 575 659
OTOR UK (GBP)	50 000	9 094	100,00 %	64 548	64 548

2- Participations (10 à 50 % société) en euros :

COFFRETS DE FRANCE	638 400	(79 664)	28,57 %	182 939	0
--------------------	---------	----------	---------	---------	---

	Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et autres engagements fournis	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultats du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
--	---	---	---	-------------------------------------	--

1- Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société) en euros :

OTOR GODARD	5 852 446	2 809 599	46 090 055	333 771	-
OTOR NORMANDIE	-	13 941 004	73 882 532	1 480 587	142 616
OTOR BRETAGNE	-	16 133 266	53 537 036	2 114 276	470 446
OTOR PICARDIE	1 372 041	8 930 318	62 436 894	3 446 623	1 469 510
OTOR VELIN	-	907 911	57 589 585	2 718 264	1 856 569
ÉTUIS COGNAC	4 242 500	152 450	13 897 526	15 660	-
OTOR SERVICES	-	-	5 000 901	1 075 165	-
OTOR DAUPHINE	8 101 798	10 815 801	74 422 890	5 959 577	26
OTOR PAPETERIE DE ROUEN	55 217 976	36 192 519	104 422 073	(9 814 616)	-
OTOR SYSTEMS	1 150 179	110 974	4 823 244	(578 133)	-
GIE OTOR INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-
		en euros	en devises	en devises	
OTOR SILESIA (PLN)		1 876 829	68 972 493	(3 451 953)	-
OTOR UK (GBP)				(40 906)	-

2- Participations (10 à 50 % société) en euros :

COFFRETS DE FRANCE	18 906	-	-	Société en cours de liquidation
--------------------	--------	---	---	------------------------------------

*mais y compris résultat du dernier exercice

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2001 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société OTOR établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels établis conformément aux principes comptables généralement admis en France sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 29 mars 2002
Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & ASSOCIES
François ROCHMANN

DURAND ET ASSOCIES
Philippe DURAND



RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vu de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE :

1. Autorisation de caution

Conseil d'administration	Sociétés cautionnées	Montant
4 avril 2001	OTOR SILESIA OTOR GODARD	8 000 000 PLN 470 000 €
19 juin 2001	OTOR PAPETERIE DE ROUEN	1 515 373 €
21 décembre 2001	OTOR SILESIA	2 000 000 PLN

2. Rachat des actions OTOR PAPETERIE DE ROUEN

Votre conseil d'administration du 4 avril 2001, a autorisé le rachat par OTOR, aux actionnaires minoritaires de OTOR PAPETERIE DE ROUEN, de leurs actions à leur valeur nominale.

Dans le cadre de cette autorisation, les actions suivantes ont été rachetées à des administrateurs de OTOR :

- à Madame Michèle BOUVIER 3 400 actions pour 51 833 €
- à Madame Valérie BACQUES 1 633 actions pour 24 895 €

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

1. Assistance générale de OTOR à ses filiales

La convention d'assistance entre OTOR et les sociétés du Groupe OTOR a été modifiée par vos conseils d'administration des 17 octobre et 21 décembre 2001, avec effet au 1er janvier 2001, comme suit :

l'assistance générale de OTOR à ses filiales fait désormais l'objet d'une rémunération, sous forme d'acomptes mensuels, égale aux coûts d'exploitation d'OTOR majorés d'une marge de 5 %.

Cette assistance est apportée, soit directement par le personnel d'OTOR, soit par le personnel d'OTOR PARTICIPATIONS agissant alors en vertu du propre contrat d'animation qui lie OTOR et OTOR PARTICIPATIONS.

Cette rémunération s'est élevée pour l'exercice 2001 à 10 338 840 €.

2. Convention de gestion centralisée de trésorerie entre OTOR et ses filiales et avances conditionnées

- Rémunération des disponibilités et avances conditionnées calculée au taux Euribor + 1 %.
- Produit financier net pour OTOR : 2 299 309 €

3. Licences par OTOR à ses filiales sur l'ensemble de ses brevets

- Redevance calculée au taux de 0,5 % du montant hors taxes du chiffre d'affaires
- Montant de cette redevance pour 2001 : 139 623 €

4. Gestion par OTOR du service achat de matières premières extérieures au Groupe à l'exception des vieux papiers

- Montant ristourné aux filiales : 415 655 €

5. Convention entre OTOR et OTOR PARTICIPATIONS

- aux termes de laquelle il est assuré par OTOR PARTICIPATIONS :

- La définition de la politique générale du Groupe et ses orientations principales
- La supervision des services administratifs du Groupe et la direction juridique
- La consolidation comptable et fiscale, le suivi et la révision comptable et fiscale des sociétés du Groupe
- Le contrôle de gestion
- L'animation et la direction générale et notamment la détermination des grandes options au niveau des achats et du marketing

Rémunération pour 2001 : € 2 240 003 (débours + 5 %)

6. Avances conditionnées aux filiales

Poursuite des avances conditionnées suivantes portant intérêt dans les mêmes conditions que la convention de trésorerie (Euribor + marge de 1 %) :

en euros

- OTOR DAUPHINE	7 622 451
- OTOR GODARD	3 154 170
- OTOR PICARDIE	1 372 041
- OTOR PAPETERIE DE ROUEN	36 587 764
- ÉTUIS COGNAC	1 067 143
	<hr/>
	49 803 569

7. Avec OTOR SYSTEMS

Refacturation des frais de recherche et de développement engagés par OTOR SYSTEMS pour le compte du Groupe au titre des brevets déposés par OTOR, soit une somme de 186 100 €.

ADMINISTRATEURS CONCERNES PAR CES CONVENTIONS :

Monsieur Jean-Yves BACQUES

Président de votre société est également :

- Président de OTOR PARTICIPATIONS, OTOR FINANCE et OTOR SYSTEMS
- Administrateur de OTOR BRETAGNE, ÉTUIS COGNAC, OTOR GODARD, OTOR NORMANDIE, OTOR VELIN, OTOR PICARDIE, OTOR PAPETERIE DE ROUEN et OTOR RIQUET
- Représentant permanent aux conseils d'administration de OTOR DAUPHINÉ, OTOR SERVICES, DELAIRE RECYCLAGE et NORMANDIE ONDULÉ

Madame Michèle BOUVIER

Directeur Général et Administrateur de votre société est également :

- Président de OTOR SERVICES
- Directeur Général de OTOR PARTICIPATIONS
- Administrateur de OTOR BRETAGNE, OTOR DAUPHINÉ, OTOR FINANCE, OTOR GODARD, OTOR NORMANDIE, OTOR PICARDIE, OTOR PAPETERIE DE ROUEN et OTOR RIQUET
- Représentant Permanent aux conseils d'administration de OTOR SYSTEMS, OTOR VELIN, ÉTUIS COGNAC et NORMANDIE ONDULÉ

Monsieur Jean-Pierre MILLET

Administrateur de votre société est également :

- Administrateur de OTOR FINANCE

Madame Valérie BACQUES

Administrateur de votre société est également :

- Administrateur de OTOR FINANCE et OTOR SERVICES

Monsieur Franck FALEZAN

Administrateur de votre société est également :

- Administrateur de OTOR FINANCE, OTOR SERVICES et OTOR PAPETERIE DE ROUEN
- Représentant permanent aux conseils d'administration de : OTOR BRETAGNE, OTOR DAUPHINÉ, OTOR GODARD, OTOR NORMANDIE, OTOR PICARDIE, OTOR RIQUET, OTOR SYSTEMS, DELAIRE RECYCLAGE, ÉTUIS COGNAC et NORMANDIE ONDULÉ

Monsieur Jonathan ZAFRANI

Administrateur de votre société est également :

- Administrateur de OTOR FINANCE, OTOR SERVICES et OTOR PAPETERIE DE ROUEN
- Représentant permanent aux conseils d'administration de : OTOR BRETAGNE, OTOR DAUPHINÉ, OTOR GODARD, OTOR NORMANDIE, OTOR PICARDIE, OTOR RIQUET, OTOR SYSTEMS, DELAIRE RECYCLAGE, ÉTUIS COGNAC et NORMANDIE ONDULÉ

Fait à Paris, le 29 mars 2002
Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & ASSOCIES
François ROCHMANN

DURAND ET ASSOCIES
Philippe DURAND



Projet de résolutions à l'assemblée générale mixte du 28 mai 2002

1 Résolutions à titre ordinaire

Première résolution

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux 2001,
- du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés 2001,
- des comptes sociaux et des comptes consolidés 2001,

approuve ces rapports, les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2001 tels qu'ils lui sont présentés, avec toutes les opérations qu'ils traduisent ou qui sont mentionnées dans ces rapports et desquels il résulte un bénéfice de 2 102 088 euros.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide, sur la proposition du Conseil d'Administration, d'affecter le résultat net de l'exercice écoulé, se décomposant comme suit :

• résultat de l'exercice	2 102 088 euros
• report à nouveau à fin 2001	5 905 394 euros
• solde	8 007 482 euros

au report à nouveau qui deviendra créateur de ladite somme.

L'Assemblée Générale constate qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale donne aux Administrateurs quitus de leur gestion au cours de l'exercice écoulé.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Jean-Yves BACQUES, pour une durée d'une année qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2002.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Madame Valérie BACQUES, pour une durée d'une année qui prendra fin lors de

l'Assemblée Générale chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2002.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Madame Michèle BOUVIER, pour une durée d'une année qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2002.

Septième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Franck FALEZAN, pour une durée d'une année qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2002.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Jean-Pierre MILLET, pour une durée d'une année qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2002.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur François ROUSSEL, pour une durée d'une année qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2002.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Jonathan ZAFRANI, pour une durée d'une année qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2002.

Onzième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes établi en exécution des articles L225-38 à L.225-42 approuve les conventions mentionnées dans ce rapport.

Douzième résolution

L'Assemblée Générale décide que le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2001 est fixé à la somme de 3 050 euros.

Résolutions à titre extraordinaire

Treizième résolution

L'Assemblée Générale décide les modifications statutaires suivantes afin de mettre les statuts en conformité avec la loi NRE du 15 mai 2001.

• Article 11 - Administration

Nouveau texte proposé :

La Société est administrée par un Conseil d'Administration qui détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Le Conseil d'Administration, nommé conformément à la loi, est composé de trois à dix-huit membres, ce dernier chiffre pouvant être augmenté dans les conditions prévues par la loi.

Pendant la durée de son mandat, chaque administrateur doit être propriétaire d'une action au moins.

Les administrateurs sont nommés pour une année et sont rééligibles.

Les fonctions d'un Administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit administrateur.

• Article 12 - Délibération du Conseil d'Administration

Nouveau texte proposé :

Les Administrateurs sont convoqués aux séances de Conseil d'Administration par tous moyens, même verbalement. Les réunions du Conseil peuvent être tenues en tout lieu choisi par l'auteur de la convocation.

Un Administrateur peut se faire représenter par un autre Administrateur à une séance du Conseil d'Administration. Toutefois, un Administrateur ne peut disposer pour une même séance que d'une seule procuration ainsi donnée.

Les Administrateurs ne peuvent pas participer aux Conseils par des moyens de visio conférence.

Les délibérations sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la Loi. En cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la Loi.

• Article 13 - Pouvoirs du Conseil d'Administration
Supprimé.

• Article 14 - Rémunération des Administrateurs
Est renuméroté Article 13.

• Article 15 - Président et Directeurs Généraux
Est renuméroté Article 14.

Nouveau texte proposé :

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président.

Le Président représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure en particulier que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

La Direction Générale de la société est assumée sous sa responsabilité soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration choisit librement à la majorité de ses membres entre les deux modalités d'exercice de la Direction Générale et peut à tout moment à la majorité de ses membres, modifier son choix.

Le Conseil d'Administration peut nommer dans les conditions légales une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister, soit le Président s'il assume les fonctions de Directeur Général, soit le Directeur Général, avec le titre de Directeur Général Délégué. Le nombre de Directeurs Généraux Délégués ne peut pas dépasser cinq.

La limite d'âge pour l'exercice des fonctions de Président du Conseil d'Administration ou de Directeur Général est fixée à 70 ans.

Les pouvoirs du Président du Conseil d'Administration s'il assure la Direction Générale, et ceux du Directeur Général, sont ceux prévus par la loi.

Dans le cadre de l'organisation interne de la société, ses pouvoirs peuvent être limités par décision du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration détermine dans les conditions légales, l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux Directeurs Généraux Délégués. Les Directeurs Généraux Délégués disposent à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

• Article 16 - Commissaire aux Comptes
Est renuméroté Article 15.

- Article 17 - Assemblée d'Actionnaires

Est renuméroté Article 16.

- Articles 18-19 et 20 sont renumérotés 17-18 et 19.

Quatorzième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour remplir toutes les formalités de dépôt et de publication légales.